

# **L'ARGUMENTATION EN FRANÇAIS DANS DES DISCOURS DE LOCUTEURS ET DE SCRIPTEURS IVOIRIENS**

Résumé de thèse

**Prisque Barbier**

**soutenue à l'Université Paul Valéry - Montpellier III**

L'objet général de cette thèse est la connaissance et la reconnaissance de la diversité des variétés de français dans l'espace francophone, par l'étude de l'influence de la culture d'une communauté spécifique sur l'emploi de la langue française en discours. Concernant l'objectif spécifique de notre étude, nous souhaitons montrer l'influence de la culture "ivoirienne" sur la production de discours argumentatifs en français, par la description et l'analyse du fonctionnement d'argumentations orales et écrites.

## **1. Choix de la démarche et de l'objet d'étude**

L'objectif général de cette thèse étant de connaître les spécificités du discours argumentatif ivoirien, il nous a paru primordial de décrire les procédés employés avant d'en analyser le fonctionnement. Notre démarche s'est voulue la moins normative possible, contrairement à la majorité des travaux dans ce domaine. En effet, généralement, le français pratiqué en tant que langue seconde est souvent étudié par comparaison avec le français pratiqué en contexte de langue maternelle, notamment celui de France, étalon standard. Par conséquent, nous considérons que le français pratiqué dans nos corpus est un objet autonome. De plus, dans la même optique, nous avons souhaité travailler principalement sur des corpus oraux afin de rendre compte de pratiques spontanées, et non pas seulement sur des corpus écrits, comme c'est le cas dans la majorité des études concernant le français en Côte-d'Ivoire, l'oral étant dans ce contexte encore moins considéré que l'écrit, et en outre regardé comme objet compliqué et délicat à analyser. Par ailleurs, nous avons choisi de travailler sur des discours, afin d'avoir une vision d'ensemble du fonctionnement du discours argumentatif. En effet, la majorité des travaux sur le français en Côte-d'Ivoire ont surtout étudié des énoncés courts, et se sont surtout penchés sur de micro-phénomènes par l'analyse de la morphosyntaxe et du lexique (emprunts, néologismes, ...), mais très rarement sur des discours. Concernant notre objet d'étude, le type argumentatif nous intéresse pour deux raisons. En premier lieu, il interroge sur les rapports entre le linguistique et le social du fait qu'il requiert des compétences tant morphosyntaxiques (grammaticales et lexicales) que discursives (pragmatiques et idéologiques). En effet, comme le souligne Breton (2003), l'acte argumentatif est un processus qui s'appuie sur la recherche par un émetteur d'un accord préalable avec un auditoire, par l'usage d'un raisonnement argumentatif (autorité, cadrage, analogie ou valeurs). De ce fait, le mécanisme de l'adhésion argumentative est un phénomène social qui dépend d'un certain nombre de facteurs dont les caractéristiques sociales, culturelles et environnementales des partenaires, et

qui requiert la maîtrise de procédés linguistiques propres à créer cette adhésion. Notre analyse tentera de montrer quelles relations entretiennent ces éléments dans nos corpus. En second lieu, étant donné qu'il met en oeuvre chez l'émetteur tous les procédés de communication qu'il maîtrise, ce type de discours nous permet d'observer des mécanismes discursifs composites (narrations, descriptions,...). Quand au contexte ivoirien, il a retenu notre attention du fait que sa situation sociolinguistique est particulière, et que le français qui y est pratiqué est décrit comme spécifique. En effet, comme la plupart des ex-colonies françaises, la Côte-d'Ivoire a choisi, lors de son accession à l'indépendance en 1960, le français comme langue officielle. L'utilisation exclusive de cette langue a donné naissance à un certain nombre de procédés linguistiques particuliers. Nous avons ainsi choisi d'étudier les procédés utilisés par des locuteurs et des scripteurs ivoiriens pour réaliser un discours argumentatif. Le propos sera, d'une part, de décrire ces procédés, et d'autre part, d'essayer de les expliquer au regard du contexte sociolinguistique dans lequel ils sont produits.

## **2. Présentation du plan**

Afin de rendre compte des spécificités du contexte de cette étude, dans la première partie de notre thèse, nous avons trouvé nécessaire de décrire le cadre dans lequel elle prend place. Pour ce faire, dans un premier chapitre nous avons d'abord résumé l'histoire de la Côte-d'Ivoire, ensuite nous avons précisé les caractéristiques géographiques du pays, et enfin nous en avons examiné la situation démographique. Dans un second chapitre, nous avons également trouvé utile de dégager les particularités du système éducatif et de l'enseignement dans ce pays, pour montrer la place et le rôle du français dans ce système et expliquer comment cette langue s'est implantée en Côte-d'Ivoire. Dans la deuxième partie de cette recherche, il nous a paru indispensable de présenter le contexte sociolinguistique de notre étude, afin dans un premier temps d'explicitier les relations entre les langues nationales africaines et le français, et dans un second temps d'analyser les processus de développement de ce dernier dans cet environnement. Ainsi, le premier chapitre de cette partie est consacré d'une part à la description de la situation sociolinguistique de l'Afrique pour rendre compte du contexte global de notre étude, et d'autre part à celle de la Côte-d'Ivoire. Dans le second chapitre, nous avons exposé les travaux dégageant les particularités du français parlé et écrit en Afrique et en Côte-d'Ivoire. Nous avons aussi présenté les études concernant le français en Afrique car les recherches initiales dans ce domaine ont analysé les phénomènes observés sous un angle général, et elles font également autorité dans ce type d'étude, ensuite elles se sont penchées sur des zones géographiques particulières. Concernant les études linguistiques sur la Côte-d'Ivoire, nous avons voulu rendre compte à la fois de celles portant sur le développement du français, et de celles concernant des domaines connexes au nôtre. Dans le troisième chapitre, nous avons choisi de décrire l'histoire et les spécificités de l'enseignement du français en Afrique et en Côte-d'Ivoire, où il n'est pas langue première des apprenants, mais plutôt langue seconde. La troisième partie de ce travail présente les différentes théories et les outils linguistiques sur lesquels se fondent l'analyse de nos corpus. Le premier chapitre de cette partie

expose les descriptions des différents modèles de la communication orale et écrite dont nous nous servons pour décrire les spécificités des processus de construction des « relations sociales » observées dans nos corpus. Le deuxième chapitre résume les recherches en pragmatique qui servent de base à notre étude. En effet, celle-ci analyse des phénomènes linguistiques en contexte, c'est-à-dire en tenant compte de l'usage qui en est fait par l'utilisateur et des effets que celui-ci a l'intention de produire. Par conséquent, la pragmatique partage un grand nombre de points communs avec l'argumentation et l'énonciation. Le troisième chapitre est justement consacré aux travaux sur l'énonciation car notre analyse des discours argumentatifs s'attache à décrire l'emploi des procédés linguistiques (embrayeurs, déictiques, modalisateurs, procédés polyphoniques) par lesquels un émetteur imprime sa marque à son énoncé, et les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif. Le quatrième chapitre expose les études sur l'argumentation, afin de rendre compte des différentes recherches dans le domaine en ce qui concerne à la fois les arguments utilisés dans un discours pour l'étayer, et la structure dont il est composé (organisateurs et connecteurs). Ce chapitre présente également l'histoire de l'enseignement de l'argumentation, ainsi que son enseignement aujourd'hui en France et en Côte-d'Ivoire. La quatrième et dernière partie de cette thèse est consacrée dans un premier temps à la présentation de la méthodologie de notre étude, et dans un second temps à l'analyse de nos corpus. Dans le premier chapitre de cette partie sont décrits le choix de la population d'étude et des corpus, ainsi que le mode de recueil de ceux-ci et le traitement des données. Notre corpus est composé de productions discursives orales monogérées (interviews monologiques) et polygérées, (débats, dialogales), et de productions écrites (copies d'étudiants), afin de comparer l'emploi des procédés argumentatifs d'une part entre les discours entretiens et les débats, d'autre part entre les discours oraux et les discours écrits. Ces corpus ont été recueillis dans les médias ivoiriens en ce qui concerne les interviews et les débats, et à l'Université d'Abidjan pour ce qui est des copies. Le second chapitre est consacré à l'étude des interviews radiophoniques, le troisième à celui des débats télévisuels, et le quatrième chapitre à l'examen des copies. Ces analyses rendent compte de l'emploi des marqueurs énonciatifs (embrayeurs, déictiques, modalisateurs, procédés polyphoniques), de l'organisation (organisateurs) et de la structure de l'argumentation (connecteurs et structure des séquences argumentatives), ainsi que des arguments utilisés (par liaison et par dissociation) dans chaque corpus.

### 3. Résultats

À propos de l'emploi des embrayeurs j'ai remarqué trois types d'emplois récurrents : dans les entretiens les locuteurs les utilisent pour se construire un éthos positif en insistant sur leur statut et leur expérience afin de conférer de la crédibilité à leurs énoncés. Dans les débats, ils s'en servent surtout pour insister sur leur point de vue afin de le singulariser. Dans les corpus oraux ils les emploient également pour pathémiser leurs énoncés, alors que les corpus écrits sont impersonnels et neutres (par l'emploi du *Nous* de modestie) conformément au modèle scolaire. Enfin, dans les deux modes discursifs, les locuteurs exposent leur opinion au moyen d'un éthos collectif, notamment par l'emploi de *Nous les Ivoiriens*. Ce procédé leur

permet de se conférer de la crédibilité auprès de l'auditoire, et de généraliser leurs propos à celui-ci afin d'entraîner son adhésion. Pour généraliser leurs propos, ils ont également recours à l'actualisation de référents par des articles définis pour spécifier la situation d'un groupe auquel ils peuvent appartenir, et par des indéfinis pour généraliser leurs propos à l'ensemble d'un groupe. Dans les copies, ils se servent également de référents spécifiques, appartenant au savoir partagé par les scripteurs et le lecteur, pour généraliser à partir d'eux en construisant un accord autour des caractéristiques qu'ils présentent.

L'étude de l'emploi des déictiques temporels et des modalisateurs a permis de montrer une influence des valeurs traditionnelles, et le rejet ou une attitude paradoxale à l'égard des « valeurs modernes ». Dans les entretiens, chaque thème est analysé par les locuteurs en fonction de ces deux pôles, et certains thèmes témoignent d'une adaptation des pratiques traditionnelles aux pratiques modernes (la chicotte, les bonnes, les funérailles), alors que d'autres témoignent d'un déni de la modernité (le corps de la femme dans la publicité, le mariage, les sobriquets). La référence à la culture des anciens sert à conférer de la crédibilité à l'argumentation. L'analyse des déictiques spatiaux a montré que les locuteurs / scripteurs se réfèrent essentiellement à des « lieux » qui leur sont familiers géographiquement (surtout la Côte-d'Ivoire, mais aussi l'Afrique) ou historiquement (la France, l'Europe). Ce procédé montre leur implication dans leurs énoncés, rend leurs récits vivants et réels, et permet à l'auditoire de se sentir concerné par les propos tenus et de s'impliquer dans la réflexion qui lui est soumise.

Pour indiquer leur attitude vis-à-vis des personnes et des objets auxquels ils se réfèrent dans leurs discours, les locuteurs / scripteurs emploient essentiellement des modalisateurs subjectifs axiologiques, comme les verbes (*penser, croire, devoir, falloir*). Ils utilisent ces modalisateurs pour construire une représentation de l'objet et étayer leur argumentation afin d'orienter leur lecteur vers leur thèse. Par ce moyen, ils rendent compte des valeurs des Ivoiriens dans différents domaines (politique, social, religieux, sportif, ...).

Le dialogisme des discours argumentatifs analysés est mis en évidence par le recours au discours rapporté, par l'usage du discours direct (dans une citation) ou indirect (dans une paraphrase). Les locuteurs utilisent ces procédés pour soutenir leur thèse, soit en la corroborant, soit en l'étayant.

Certaines citations servent également d'arguments d'autorité en conférant de la crédibilité aux énoncés. Dans les débats, la diaphonie est utilisée pour soutenir la thèse des participants. Dans les devoirs, les scripteurs intègrent dans leurs énoncés des discours provenant de divers inter-textes, afin de corroborer leur thèse. Ces citations sont issues soit d'une autorité (citations-épigraphe et citations-autorité), soit d'une source indéterminée (citation-culture).

Concernant l'organisation des argumentations, dans les corpus oraux, les marqueurs temporels sont utilisés pour donner un aspect logique à l'argumentation, et dans les corpus écrits pour indiquer l'ordre d'apparition des points sur lesquels vont porter l'argumentation. Les marqueurs de structuration de la conversation servent à ponctuer les énoncés, et à marquer la constatation des faits. Les marqueurs phatiques sont employés pour rechercher le soutien ou l'accord de l'interlocuteur, mais également pour marquer l'émotion à l'égard des propos des autres. Les

marqueurs d'intégration linéaire sont utilisés par les locuteurs soit pour montrer leur accord avec la question de l'interviewer, soit pour introduire leur argumentation, soit pour marquer une étape dans celle-ci, soit pour signaler que leur énoncé ou leur argumentation sont terminés, enfin pour indiquer les différents points sur lesquels va porter leur argumentation. Dans les copies ces marqueurs servent à annoncer les parties du plan, ou à désigner les critères sur lesquels s'appuient les scripteurs pour répondre à la problématique, comme il est attendu dans le modèle scolaire. Les marqueurs de reformulation permettent aux locuteurs soit d'introduire l'argumentation ou seulement un argument, soit de les résumer et ainsi de les emphatiser. Dans les devoirs, ils sont utilisés soit pour introduire et annoncer une reformulation explicative de l'énoncé qui les précède, soit pour indiquer la conclusion de l'argumentation. Les marqueurs d'introduction d'univers de discours sont employés pour introduire le point de vue des locuteurs et l'emphatiser. Dans les copies, ils servent également à introduire et à signaler une citation.

À propos de l'emploi des connecteurs, les connecteurs argumentatifs sont utilisés par les locuteurs / scripteurs pour introduire la cause ou l'explication d'un fait, afin d'étayer et ainsi renforcer la thèse qu'ils défendent. Par l'emploi de ces connecteurs, ils présentent une cause ou un constat comme étant les seuls pertinents. En outre, l'information est présentée comme nouvelle pour le destinataire, et indépendante de l'émetteur. Par ce procédé, les locuteurs et les scripteurs confèrent de la validité à leur argumentation, tout en orientant le destinataire vers la conclusion qu'ils ont en vue, mais de manière implicite.

Les locuteurs utilisent les connecteurs contre-argumentatifs soit pour marquer une relation contre-argumentative entre deux propositions à l'intérieur même d'un de leurs énoncés, soit pour témoigner une divergence ou une opposition face à l'opinion d'autres participants. Dans les copies, ces connecteurs servent à marquer un lien de contradiction entre deux propositions (un point de vue ou un constat), afin d'invalider le contenu de la première, de rejeter une norme et d'en proposer implicitement une nouvelle. Ils les utilisent également pour rejeter le topos implicite par la première proposition, mais sans l'invalider complètement, afin de proposer un nouveau point de vue sur l'objet dont il est question.

Les connecteurs consécutifs sont utilisés soit pour présenter la conséquence d'un fait, soit pour clôturer et conclure une partie de l'analyse ou de l'argumentation. Par l'emploi de ces connecteurs les locuteurs donnent à leur argumentation une apparence logique, car leur explication paraît s'appuyer sur le réel et être indépendante de l'émetteur. Ainsi, ils convoquent une norme idéologique ou culturelle qui légitime le processus déductif opéré. Concernant la structure des séquences argumentatives, elle est largement conforme au modèle scolaire, que ce soit dans les discours oraux ou écrits. En effet, les argumentations analysées commencent généralement par des prémisses présentant l'opinion des locuteurs et des scripteurs sur le thème. Ensuite, ils poursuivent par la présentation d'arguments (introduit à l'aide du connecteur argumentatif *parce que*), et parfois de contre-arguments (introduits à l'aide du connecteur contre-argumentatif *mais*) rendant compte de leur raisonnement étayé par des illustrations. Ils terminent par une conclusion reprenant leur opinion sur le thème (introduite par le connecteur consécutif *donc*) qui ferme leur énoncé.

Concernant les arguments utilisés par les locuteurs / scripteurs, les arguments quasi logiques les plus utilisés sont les arguments par incompatibilité. Dans les entretiens, les incompatibilités sont relatives à des circonstances contingentes, constituées soit par des règles sociales ou morales, soit par des lois naturelles. Dans les débats, les locuteurs utilisent les arguments par incompatibilité, soit pour énoncer des thèses possibles mais incompatibles entre elles, soit pour reprendre la thèse d'un autre participant et l'invalider, et dans les deux cas pour présenter leur thèse. Dans les dissertations, les scripteurs se servent d'arguments quasi-logiques pour rejeter la norme proposée dans l'énoncé qui est soumis à leur analyse (contradiction), et pour en proposer une nouvelle (définition et comparaison).

Les arguments basés sur la structure du réel les plus utilisés sont les arguments par cause-conséquence qui permettent de renforcer la thèse en expliquant les événements tout en prouvant leur existence, et ainsi d'objectiver les énoncés et d'en déresponsabiliser l'auteur. Ceux par moyen-fin servent à créer un accord sur un moyen apte à réaliser des fins divergentes (pas appréciés de tous), ou des fins communes, afin de valoriser le moyen grâce à la fin. Par l'utilisation des arguments fondés sur la structure du réel, les locuteurs / scripteurs donnent à voir leur construction de la réalité, afin de conduire le lecteur vers leur conclusion. Les arguments fondant la structure du réel les plus utilisés sont les illustrations qui permettent d'éclairer les arguments basés sur la structure du réel en s'imposant à l'attention de l'auditoire par le développement de détails frappants et concrets. Dans les débats les locuteurs s'appuient sur des illustrations issues de leur vécu personnel pour persuader l'auditoire à l'aide d'un cas d'application indiscutable en rapport avec le vécu du locuteur et de l'auditoire (la chicotte, le mariage, ...), et font donc appel au pathos. Les locuteurs et les scripteurs s'appuient aussi sur la situation spécifique de la Côte-d'Ivoire au moment de l'énonciation ou sur des cas choisis dans leur environnement proche (des personnalités ivoiriennes) pour créer une communion avec l'auditoire ou leur lecteur. Dans les devoirs, les scripteurs se servent également de leur savoir encyclopédique (de personnages bibliques ou historiques, et de personnalités artistiques ou sportives) pour présenter un éthos favorable d'eux-mêmes. Par l'utilisation des arguments fondant la structure du réel, les scripteurs confèrent de la crédibilité et de la validité à leur argumentation en s'appuyant sur des valeurs communes.

Les arguments par dissociation sont utilisés pour énoncer des thèses possibles, tout en soulignant l'incohérence de l'une d'elles. Dans les argumentations orales, il y a dissociation entre des causes ou des faits et des conséquences, des moyens et des fins, ou l'apparence et la réalité. L'emploi des arguments par dissociation permet de résoudre une incompatibilité chez le locuteur, et également de rendre les données objectives et donc indiscutables pour l'auditoire, puisque le réel sert de critère de valeur au locuteur. Dans les dissertations, les scripteurs se servent d'arguments par dissociation pour invalider ou affaiblir une thèse et en proposer une nouvelle. Ce procédé argumentatif permet aux rédacteurs de proposer leur propre construction du réel à leur lecteur, mais de manière implicite

#### **4. Remarques conclusives**

Par ailleurs, cette étude a démontré l'impact du modèle scolaire sur les productions orales et écrites des Ivoiriens, notamment dans la prise en charge des énoncés dans les argumentations écrites, mais également sur le plan de la structuration du discours (emploi des organisateurs et des connecteurs). Cette norme est donnée théoriquement dans les manuels, et implicitement dans les textes des auteurs étudiés en classe (français et francophones). C'est sans doute pour cette raison que les devoirs analysés paraissent parfois construits de manière rigide (plan, argument / illustration). Ainsi, il serait profitable de faire travailler les élèves, non plus à partir d'exercices structuraux, mais sur la production de texte. Il serait également intéressant de faire analyser la norme des textes littéraires, en la comparant avec celle de la norme endogène présente dans les documents authentiques issus du contexte ivoirien, mais aussi des discours authentiques de France ou d'autres pays francophones. Concernant l'emploi des modalisateurs, il n'est pas toujours conforme à l'emploi attendu dans les discours écrits, où la neutralité et l'objectivité sont normalement de mise. Il faudrait retravailler cet aspect avec les étudiants pour les rendre conscients de leurs attitudes scripturales. En outre, il serait utile de s'intéresser à la structuration du discours argumentatif dans les langues maternelles, afin de dégager certaines des influences de ce modèle sur les pratiques orales des Ivoiriens.